



TAOL LAGAD WAR TRÊGAD

Bulletin municipal n° 27 - 2012



Le mot du maire

Faisant fi de la morosité ambiante, je souhaite vous adresser en ce début de l'année 2013 un message d'optimisme et d'encouragement.

Certes, l'année qui se termine a vu les problèmes, tant sociaux qu'économiques, se succéder.

Aucun secteur n'a été épargné, même la météo n'a pas été clémente et n'a pas permis de se ressourcer pendant la période estivale.

Nous avons élu un nouveau président, François Hollande et l'Assemblée Nationale a été renouvelée.

Notre député, Mme Annick Le Loch, a rendu visite au conseil municipal au cours du mois d'octobre et nous avons pu échanger avec elle sur les projets à venir sur Tréogat.

Notre priorité sera la réalisation d'un investissement structurel destiné à la totalité de la population à proximité de l'école et la mairie. La réflexion engagée avec l'association des parents d'élèves, des bénévoles de la bibliothèque, avec l'aide du Conseil Général, nous a permis d'affiner nos besoins réels, mais aussi d'estimer les coûts prévisionnels.

Le cabinet CORRE de BREST a été chargé d'établir les plans et si tout évolue normalement, les travaux pourraient débiter l'été prochain.

Le recensement de la population aura lieu en ce début d'année et nous pourrons ainsi vérifier que notre commune est toujours attractive, ce dont nous ne doutons pas, car nous constatons au jour le jour que l'école conserve un nombre d'élèves permettant de faire fonctionner 3 classes, que les immeubles à vendre ne le restent pas très longtemps, et que malgré la crise, quelques nouvelles habitations sont érigées.

En fin d'été, aura également lieu à Tréogat, le comice agricole du pays bigouden. Cet évènement, qui était un rendez-vous important, il y a quelques décennies pour tous les agriculteurs, doit être aujourd'hui considéré comme une vitrine du savoir-faire rural et un appui de la population à ses « paysans ». Je sais que je pourrai compter sur les associations locales pour que cette journée soit une réussite.

Je profite de cette fin d'année pour souhaiter à chacun d'entre vous et à vos familles, à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé, de prospérité et de réussite dans vos projets en 2013.

Bloavez mad d'an holl.

Jacques LE GOFF

La Municipalité invite la population au pot du nouvel an qui aura lieu le Dimanche 13 janvier 2013 à 11 h 15, salle multifonctions.

SOMMAIRE

* Le Mot du Maire	p 2	* L'école	p 12.13
* Etat civil	p 3	* Le CCAS.....	p 13
* Quoi de neuf ?.....	p 4 à 6	* Les associations	p 14 à 17
* Infos pratiques.....	p 7 à 10	* Les professionnels - Téléthon	p 18
* Le Budget.....	p 11	* Recensement agricole - Archéologie	p 19

Etat Civil

Naissances

25.02.12 – Tom **LE COSSEC** – Tourne-Ici
20.07.12 – Gaston **SIMON** – Keramoine
10.10.12 – Ewen **LE GOFF** – 10 Grand Rue
10.10.12 – Chloé **LE GOFF** – 10 Grand Rue



Mariages

26.05.12 – Jean-Luc **BAILLE** – Lahadic
et Marie **LE GUILLOU** – Lahadic
02.06.12 – Antoine **BEC** – Stang-Ven
et Irina-Mihaela **MIREA** – 6 Rue Joseph Flouest – Dieppe (76)



Décès

16.12.11 – Didier **POSTIC** – 52 ans – Tourne-Ici
05.01.12 – Claudine **ANQUETIN** née VOLLE – 75 ans – Tourne-Ici
02.02.12 – Albert **HENAFF** – 85 ans – Kerligou
04.03.12 – Denise **BUREL** née BARGAIN – 77 ans – 3 Impasse des Primevères
17.03.12 – Charles **ROUSSIAU** – 87 ans – Fougères (35)

Décès des personnes nées à Tréogat

02.01.12 à Villiers-le-bel (95) – Jacques **CANEVET** – 91 ans – Lesvagnol
20.01.12 à Pouldreuzic – Marie Bernadette **TRENEC** – 91 ans – Lesmenguy
24.01.12 à Vannes (56) – Marie Ambroisine **BOËNNEC** – 87 ans – Penhors
06.02.12 à Pont-l'Abbé – Marie-Louise **TOULLEC** – 89 ans – Lesmenguy
18.03.12 à Pont-l'Abbé – Christian **KERNOA** – 59 ans – Bourg
28.05.12 à Morlaix – Suzanne **LOZACH** – 83 ans – Bourg
01.12.12 à Pont-l'Abbé – Tudy **NEDELLEC** – 81 ans - Kerfriden

Analyse de l'eau du réseau

Au 16.11.12: Nitrate en mg/l/N03 Résultat : 41 Norme : 50

Constructions (Permis de construire accordés en 2012)

3 Résidences principales
1 Remise
1 Rénovation d'habitation

Quoi de neuf ?

Jardiner au naturel, ça coule de source !

Collectivités, associations et jardineries s'associent pour promouvoir le jardinage sans pesticides.



Sans précaution d'usage, les pesticides peuvent nuire à la santé de son applicateur. Retrouvés dans les cours d'eau, ils perturbent les équilibres écologiques et génèrent des coûts de traitements importants pour tenir les normes de productions d'eau potable.

Pourtant, trop souvent, les jardiniers amateurs méconnaissent les techniques simples et naturelles, qui permettent de limiter l'utilisation des pesticides dans le jardin et aux abords de la maison.



Pour orienter le consommateur et l'informer sur les pesticides, **Ouest Cornouaille Eau***, en partenariat avec les associations et les jardineries du territoire vient de lancer la charte « **Jardiner au naturel, ça coule de source !** ». L'objectif de la démarche **consiste à baisser la consommation de pesticides, donc leur vente, au profit de solutions naturelles** telles que le paillage, les plantes couvre-sol, le compostage, l'outillage, les auxiliaires du jardin...

Pour y parvenir, les jardineries signataires ont développé leur offre d'articles relevant du jardinage au naturel et s'engagent à vous orienter vers les techniques de jardinage sans pesticides par :

- le conseil de vendeurs spécialisés
- le balisage des produits dans les rayons.

Suivez le logo « jardiner au naturel, ça coule de source » et devenez éco-jardinier !

La charte « jardiner au naturel, ça coule de source » de l'Ouest Cornouaille compte **9 magasins signataires**.

Pour plus d'informations : www.jardinaunaturel.org



*Collectivité en charge de la reconquête de la qualité de l'eau dans l'Ouest Cornouaille.

Inauguration du Centre de Secours de Plonéour-Lanvern



Le centre de secours et d'incendie de Plonéour-Lanvern assure les interventions sur la commune de Plonéour-Lanvern, ainsi que Tréogat, Tréguennec, Peumerit et Plogastel St-Germain. L'ensemble de celles-ci participent aux frais de fonctionnement ainsi qu'au financement du chantier de mise aux normes du centre. Cette installation réhabilitée et agrandie a été inaugurée samedi 30 juin 2012 par Michel Canévet, maire de Plonéour-Lanvern en présence de Jean-Jacques Brot, préfet du Finistère, Pierre Maille, président du conseil

général, Didier Le Gac, président du conseil d'administration du SDIS 29 et du colonel Eric Candas, directeur départemental du SDIS 29.



PACT-HD 29 : AMELIORATION, RENOVATION, ADAPTATION DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE :



PACT-HD 29 est une association en économie sociale et solidaire, qui apporte des conseils techniques et un accompagnement personnalisé pour constituer les dossiers de subventions / prêts pour les propriétaires occupants, les bailleurs ou les copropriétaires, les commerçants ou artisans :

- ✓ Projets d'amélioration ou de rénovation (économies d'énergie, toiture, électricité, assainissement...),
- ✓ Projets d'adaptation de l'habitat (vieillesse ou handicaps : salle de bain, accessibilité extérieure, escalier...),
- ✓ Projets de mise en accessibilité des locaux professionnels ou commerciaux (Obligatoire avant le 1^{er} janvier 2015).

Nous intervenons sur toutes les communes du Finistère, n'hésitez pas à vous renseigner :

PACT-HD 29 : 41 rue Pen Ar Steir BP 1502 – 29105 Quimper cedex

Tél : 02 98 95 67 37 – mail : info.quimper@pacthd29.fr

Site internet : www.PactHD29.fr

Nos dépliants d'information sont à télécharger dans la rubrique www.PactHD29.fr – « Documents ».

Logement : l'ADIL 29 vous conseille



Avant de louer, d'acheter ou de construire, vous pouvez consulter gratuitement l'ADIL (Agence départementale d'information sur l'habitat) du Finistère. Organisme indépendant, l'ADIL dispose d'une équipe de spécialistes, juristes et financiers, dont la mission est d'apporter gratuitement au public un conseil complet, objectif et personnalisé pour toutes vos questions liées au logement.

Soutenue par les acteurs locaux de l'habitat (Conseil général, Etat, CAF, professionnels de l'immobilier publics et privés, collectivités locales - dont la Communauté de Communes du Haut-Pays Bigouden), l'ADIL 29 accueille, renseigne, conseille ou oriente chaque année plus de 200 habitants de la Communauté de Communes.

Être conseillé pour élaborer un plan de financement avant d'acheter, mieux connaître les règles d'attribution des logements HLM, la marche à suivre pour les demandes, en savoir plus sur les prêts et aides spécifiques en matière d'habitat, de maîtrise de l'énergie ou sur les allocations logement ; comprendre les contrats de construction, de cession, de travaux, les assurances liées à la construction et au logement, ou encore le permis de construire, les règles d'urbanisme, le droit de la location, la copropriété, la fiscalité immobilière, les crédits d'impôts, etc. : dans tous ces domaines, l'ADIL peut vous apporter des réponses ou, le cas échéant, vous orienter vers les interlocuteurs spécialisés.

En 2012, l'ADIL vous présente également l'offre de logement locatif gérée par les professionnels de l'habitat du Finistère : locations-adil29.org

Vous pouvez consulter les juristes de l'ADIL par téléphone, par internet et par courrier, ou bien sûr via une consultation dans ses locaux :

du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 – fermé le jeudi matin.

Contact : ADIL 29 – 14, Bd Gambetta à Brest et 23 rue Jean Jaurès à Quimper - Tél. 02 98 46 37 38 - www.adil29.org.

Où consulter les juristes de l'ADIL sur la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden ?

- **Pouldreuzic** : chaque 1^{er} mercredi du mois, de 14h à 17h, dans les locaux de la Communauté de Communes, 2a rue de la Mer, à Pouldreuzic.
- **Plonéour-Lanvern** : chaque 3^{ème} vendredi du mois, de 9h à 12h, en Mairie.

LES DECHETS MENAGERS

Un composteur collectif vient d'être installé au lotissement de Poul Feunteun. Les foyers volontaires ont la possibilité de déposer les déchets de cuisine (épluchures, restes) dans ce petit composteur en bois où ils sont mélangés avec des copeaux, afin d'obtenir dans quelques mois, un terreau qu'ils pourront utiliser dans leur jardin. Cette expérience peut être reconduite dans d'autres secteurs, ou mieux, vous avez la possibilité d'acquérir auprès de la Communauté de Communes un composteur individuel à prix réduit pour le même usage, mais également pour vos déchets verts (tontes et tailles de haies).



Une nouvelle déchèterie a été mise en service par la CCHPB à Plonéour-Lanvern en sortie du bourg, direction Pont l'Abbé, au lieu dit Kerlavar. Elle complète le dispositif de récupération des déchets sur notre territoire.

Il est possible d'y déposer dans des caissons : la ferraille, les encombrants, les déchets verts, les gravats, les matériels électriques usagers, les batteries.

Les points de collectes situés sur notre commune, containers jaunes pour les papiers, boîtes de conserves, bouteilles plastiques, et containers verts pour le verre, ne devront donc plus être utilisés pour des dépôts sauvages de déchets verts ou autres...

Il a été instauré une amende de 65 € pour les contrevenants correspondant aux frais de nettoyage du site (qu'il soit privé ou public).

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES COMMUNAUTAIRES

La déchèterie, située au Méot à Pouldreuzic, est ouverte du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

La déchèterie de Plonéour-Lanvern est ouverte du mardi au vendredi de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

LA VELOURUTE

Depuis l'été dernier, le Conseil Général du Finistère a mis en place un itinéraire appelé Véloroute Littorale menant de Penmarch à la Pointe du Raz. A l'avenir il se poursuivra jusqu'à Roscoff. Il traverse donc notre territoire entre Pont Mein et Pont Guido.

Par la même occasion, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden a installé des itinéraires « Bourg-Plage » pour permettre de rejoindre la mer par des voies secondaires.



A Tréogat, en quittant le parking de la Mairie, nous pouvons donc à bicyclette accéder à la plage de Kerbinigou en suivant les panneaux comportant un petit parasol ce qui nous permet en utilisant des chemins ruraux de sillonner notre campagne. En arrivant à la plage, un banc et une table de pique-nique ont été implantés près du canal.



Infos pratiques

COMMUNIQUES DE LA MSA

Les risques de la rougeole et l'intérêt de la vaccination

La rougeole n'est pas un jeu d'enfant

Considérée à tort comme bénigne, la rougeole peut avoir des conséquences graves conduisant à une hospitalisation dans un cas sur trois, voire à des décès. C'est une des maladies les plus contagieuses qui existe, quelles que soient les mesures d'hygiène mises en place.

Contrairement aux idées reçues, la rougeole ne touche pas que les enfants, elle atteint également les nourrissons et les jeunes adultes. Le seul moyen de s'en protéger est la vaccination. Or l'épidémie constatée depuis 2007 est due à la sous vaccination des plus jeunes.

Deux injections pour une protection à vie.

Pour une protection efficace, deux injections sont nécessaires. L'une à 12 mois, l'autre entre 13 et 24 mois. Pour les jeunes et adultes nés depuis 1980, non vaccinés ou n'ayant reçu qu'une dose de vaccin, un rattrapage est recommandé. Ensuite la protection dure toute la vie, dans la majorité des cas. Le vaccin contre la rougeole préserve également des oreillons et de la rubéole (ROR). Renseignez-vous auprès de votre médecin traitant.

La Msa d'Armorique prend en charge à 100 % les deux doses de vaccin pour les enfants jusqu'à 17 ans et à 65 % pour ses autres assurés.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.msa-armorique.fr.



Prise en charge des dépenses de santé : la MSA peut vous aider.

Avoir une complémentaire santé est essentiel aujourd'hui car même si la MSA rembourse une part importante des dépenses, sans assurance complémentaire il reste souvent une somme à régler.

La MSA peut permettre à ses assurés, percevant de faibles ressources, de bénéficier gratuitement d'une prise en charge totale des frais médicaux : c'est la CMU-C. Elle est gratuite et permet d'être intégralement couvert, sans avance de frais pour la plus grande partie des dépenses de santé.

Pour ceux qui ne peuvent ouvrir droit à la CMU-C il est possible, selon les ressources, de percevoir l'aide à la complémentaire santé (ACS). Cette aide permet de bénéficier d'une réduction sur le prix annuel de la complémentaire santé. Elle permet également de ne pas avancer le montant pris en charge par la MSA lors des consultations chez le médecin.

Pour en savoir plus sur les conditions d'attribution de ces deux aides, rendez-vous sur le site msa-armorique.fr ou renseignez-vous par téléphone au 02 98 85 79 79 ou auprès de l'agence MSA la plus proche de chez vous.

Le dépistage organisé du cancer du sein

Pour la septième année consécutive la MSA d'Armorique, partenaire de l'Inca (institut national du Cancer), participe à la campagne de promotion du dépistage du cancer du sein.

Le dépistage organisé permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'une mammographie prise en charge à 100 %. Cet examen est le seul moyen de détecter des cancers aux tous premiers stades de la maladie. Aujourd'hui plus de 9 femmes sur 10 guérissent du cancer du sein, grâce à un traitement précoce. Il est donc essentiel de participer au dépistage dès 50 ans.

Dépistage organisé du cancer du sein - mode d'emploi. :

- une lettre d'invitation au dépistage est adressée tous les deux ans, aux femmes âgées de 50 à 74 ans,
- il suffit alors de prendre rendez-vous chez une radiologue de son choix,
- le radiologue examine et réalise une mammographie complète,
- les clichés sont relus une seconde fois par un radiologue expert.

La mammographie est prise en charge à 100 % par la MSA, sans avance de frais.



Pour éviter la grippe, il faut plus que de la chance

La grippe est une infection respiratoire aiguë. Cette maladie, contagieuse et fréquente, peut avoir des conséquences graves sur les personnes les plus fragiles.

Seul le vaccin permet d'être protégé contre la grippe. L'immunité contre le virus apparaît quinze jours après la vaccination, il est donc important de se faire vacciner au plus tôt, avant l'apparition des premiers cas de grippe.

La MSA incite tous ses assurés à se faire vacciner avant le **31 janvier 2013**.

Pour les personnes à risques*, la MSA prend en charge le vaccin à 100%. Ces personnes reçoivent un courrier où la démarche à suivre est indiquée.

Seul le vaccin vous permet d'être protégé contre la grippe. Alors cette année, ne prenez pas le vaccin en grippe !

* toutes les femmes enceintes, les personnes obèses, l'entourage de nourrissons présentant des facteurs de risques, les personnes atteintes de certaines affections de longue durée ou d'une maladie respiratoire chronique et les assurés de 65 ans et plus.

TRAVAUX D'ÉLAGAGE SUR DES PLANTATIONS SITUÉES A MOINS DE 3 METRES DES LIGNES ELECTRIQUES

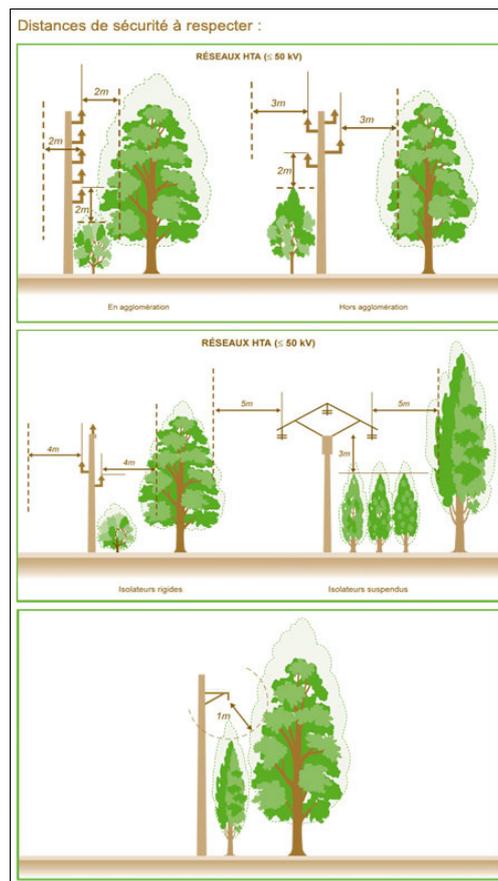
Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage si les trois conditions suivantes sont réunies :

- La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique.
- L'arbre ne respecte les distances prescrites par l'Arrêté interministériel du 17 mai 2001 : basse tension nu à 1 m, haute tension nu à 2 m, câble isolé : pas de frottement.
- Cet arbre planté en domaine privé déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique (article 25 du décret du 14 mars 1965, chapitre IV).

Dans ce cas, l'élagage des végétaux correspondants est à la charge financière du propriétaire. Il est réalisé par ses soins ou par une entreprise agréée de son choix

Le propriétaire qui envisage d'effectuer des travaux d'élagage sur des plantations situées à moins de 3 mètres des lignes électriques doit en faire obligatoirement la demande écrite, dite « Demande de renseignement », auprès du représentant local d'ERDF – N° de fax : 02.99.03.55.97 ou par mail : erdf-grdf-urebretagne-dict@erdf-grdf.fr

Pour plus d'informations : dépliants disponibles en mairie.



L'ACTION SOCIALE

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) est un lieu d'accueil et d'information à destination des personnes âgées de plus de 60 ans mais également de leur famille, des professionnels du secteur sanitaire et social ainsi que toute personne qui est amenée à intervenir auprès d'elles.

Le CLIC a pour objectif de répondre au mieux aux besoins de la personne âgée et de sa famille, afin d'améliorer sa vie quotidienne en lui proposant des services et/ou dispositifs ainsi que des aides financières auxquelles elle peut prétendre.

Le CLIC a un rôle de prévention de la perte d'autonomie, de formation en mettant en place des actions d'éducation sur différents thèmes comme par exemple l'alimentation, les ateliers équilibres, la maladie d'Alzheimer, les vols et abus de faiblesse, etc...

Il permet également d'accueillir, écouter, conseiller, orienter, notamment sur :

le service d'aide à la personne (portage de repas, aide à domicile, auxiliaire de vie, téléassistance...);

✓ l'habitat (adaptation, aménagement, petit équipement, matériel médical...);

✓ les différents modes d'accueil en structures d'hébergement;

✓ les transports;

✓ les loisirs...

Le CLIC reçoit avec et sans rendez-vous.

Il est situé au 11bis Place Gambetta à Pont-l'Abbé et est ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (sauf le mercredi).

Une permanence à la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, 2A Rue de la Mer à Pouldreuzic est assurée le mardi après-midi de 14 h à 17 h et le vendredi matin de 9 h 30 à 12 h.

Des visites à domicile sont également possibles. - Tél. : 02.98.87.39.50 – Fax : 02.98.87.39.60 - Mail : clic-paysbigouden@orange.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



Permanence de l'adjointe aux affaires sociales : sur rendez-vous – Tél. 02.98.87.60.81

Le CCAS anime l'action générale de prévention et de développement social de la commune, il exerce sa mission en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il développe différentes missions légales et facultatives.

Caisse d'Allocations Familiales du Finistère



1 Rue Portzmoguer 29602 BREST – Tél. 0820 25 29 20 – <http://www.caf.fr>

Ouverture de l'antenne de Pont-l'Abbé : Maison Pour Tous – Rue du Petit Train : le lundi de 9 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 et le mercredi de 9 h 15 à 12 h.

Pour toutes vos questions sur les prestations liées à l'Enfance et à la Famille, au Logement, à la Solidarité, et à l'Insertion.

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)



10 Quai Saint-Laurent à Pont-l'Abbé – tél. 02.98.66.07.50 – www.cd29.fr – mail : cdas.pont-labbe@cg29.fr
- Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Permanence pour le secteur du Haut Pays Bigouden : les jeudis matins à la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden à Pouldreuzic.

Le CDAS est un lieu d'accueil qui offre un service de proximité. Il met en œuvre sur le terrain l'ensemble des missions sociales et médico-sociales du Conseil Général. Il a pour rôle de recevoir toute personne rencontrant une difficulté personnelle, familiale ou désirant bénéficier d'une information ou d'un suivi médico-social.

Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden – CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)



2 A Rue de la Mer à Pouldreuzic – Tél. 02.98.54.49.04 - <http://www.hautpaysbigouden.fr>

Les statuts de la CCHPB définissent l'action sociale :

- ✓ en faveur des personnes âgées et handicapées :
 - par la création et la gestion, y compris par l'intermédiaire d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale créé en janvier 2011), de tout établissement d'accueil ;
 - pour le maintien à domicile, le soutien à la gestion des services proposés par les associations locales.
- ✓ en faveur des jeunes, par le financement d'actions d'animation et d'insertion professionnelle confiées à des associations locales ou de pays en direction adolescents et des jeunes adultes.

Secours Populaire



Place Amiral Ronarc'h à Plonéour-Lanvern – Tél. 02.98.87.61.61

le 2^{ème} samedi du mois de 10 h à 11 h 30

Le Comité de Plonéour apporte essentiellement une aide alimentaire.

Secours Catholique



Contact sur Tréogat : Fabienne QUINIOU – Tél. 02.98.82.62.41

Les Restos du Cœur



3 Rue du Menhir à Pont-l'Abbé – Tél. 02.98.66.15.67 – restoducoeur.pontlabbe@orange.fr

Ouvert de novembre à mars, tous les mardis et les vendredis matins de 9 h à 12 h et d'avril à octobre tous les vendredis de 9 h à 12 h.

Les Restos de Pont-l'Abbé aident les personnes démunies du Pays Bigouden et proposent une assistance dans le domaine alimentaire et au-delà (retrouver un logement, un emploi...).

Le recensement est utile à chacun de nous. Pensez-y.

Toute la population vivant à Tréogat sera recensée entre le 17 janvier et le 16 février 2013.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Tréogat, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans, la dernière ayant eu lieu en 2008.

A partir du jeudi 17 janvier 2013, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur devra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes absents de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee avant le 16 février 2013.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par l'agent recenseur. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Enfin, toutes réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 02.98.87.60.81.

Mademoiselle Elodie BUREL, agent recenseur
vous rendra visite entre le 17 janvier et le 16 février.



LE RECENSEMENT DES JEUNES

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est obligatoire.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser ?

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Quand ?

Tous les français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

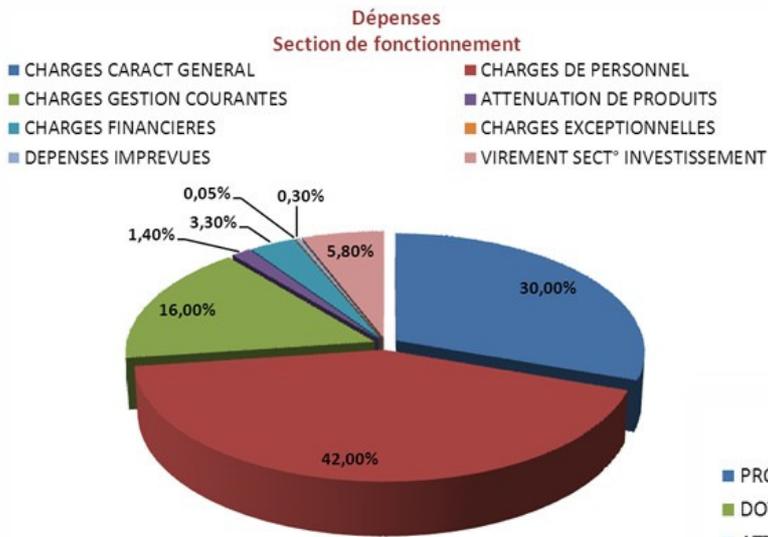
Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile. Il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

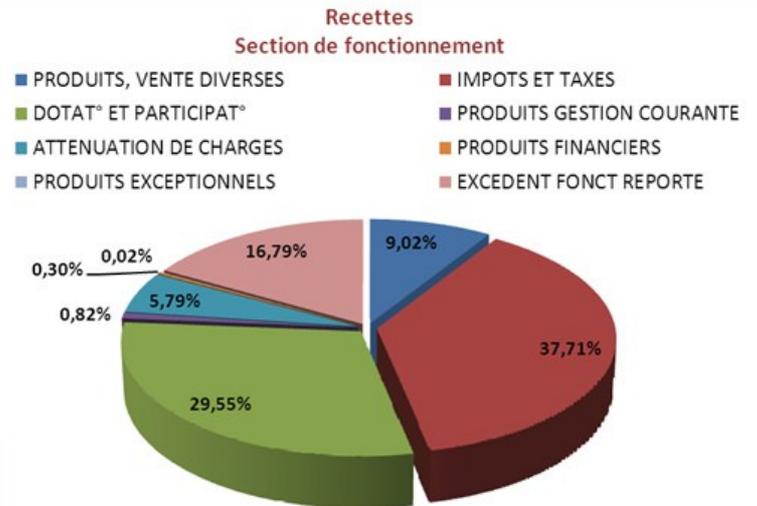
Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement). Connaître cette étape et la faire connaître est important. C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.



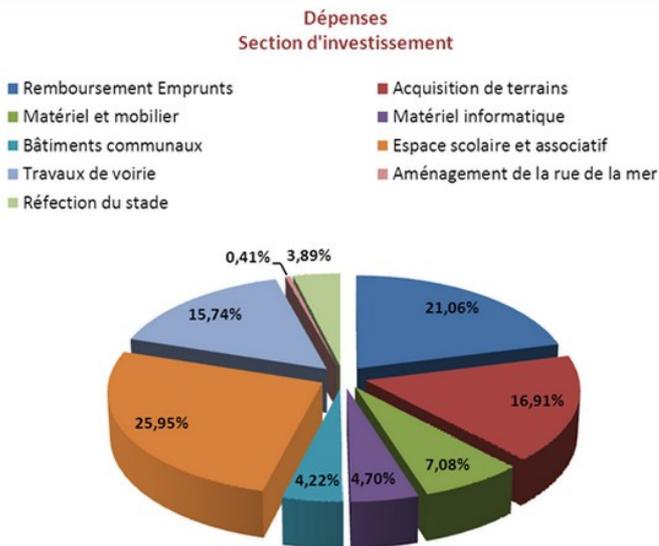
Le budget 2012



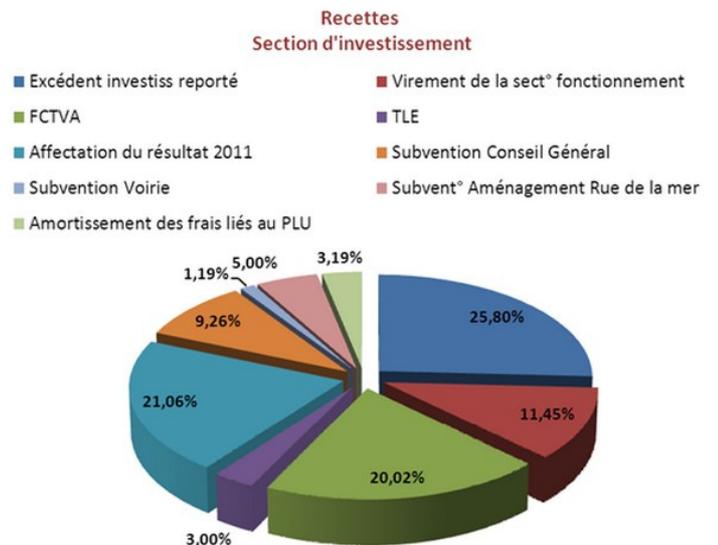
TOTAL DES DEPENSES PREVUES EN FONCTIONNEMENT
305 884 €



TOTAL DES RECETTES PREVUES EN FONCTIONNEMENT
363 232,24 €



TOTAL DES DEPENSES PREVUES EN INVESTISSEMENT
154 135 €



TOTAL DES RECETTES PREVUES EN INVESTISSEMENT
154 135,70 €



C'est avec une équipe renouvelée que cette année scolaire a débuté à l'école "Les Hirondelles" qui, avec 65 élèves, voit ses effectifs s'accroître de 5 élèves par rapport à l'an passé.

Martine Delaunay aidée par Nathalie Corban-Quédec prend en charge 19 enfants en classe de maternelle du premier cycle. C'est dans la classe du deuxième cycle (grande section de maternelle, CP et CE1) que l'augmentation est la plus conséquente. Anne Lise Boucher, la directrice, assistée par Delphine Le Tanter, a 27 élèves. Enfin Kristell Le Goff a la responsabilité des grands avec la classe du troisième cycle (CE2, CM1 et CM2) qui compte 19 élèves.

De gauche à droite : Delphine LE TANTER, Nathalie CORBAN-QUEDEC, Martine DELAUNAY, Kristell LE GOFF, Anne-Lise BOUCHER et Armelle COLIN.

Le Conseil Local des Parents d'Elèves

Lors de sa dernière assemblée générale, le Conseil Local des Parents d'Elèves de Tréogat a élu son nouveau bureau qui est composé de Corinne VEVEY-PETEUIL, présidente, Rozenn LE ROUX, vice-présidente, Nathalie PRUNEAU, trésorière, Alexandra OLIVIER, vice-trésorière, Katell FRANCES, secrétaire et Céline MADEC, vice-secrétaire.

La directrice, Mme Anne-Lise BOUCHER a présenté l'ensemble des projets pédagogiques et reçu le cadeau offert par le CLPE : une chaîne hi-fi et un microphone pour l'école.

Le CLPE aura pour mission de financer les projets pédagogiques et proposer aux enfants et leurs parents des animations au cours de l'année comme l'arbre de Noël, le ragoût de choux, la porte ouverte. Cette année, une vente de sapin et une dégustation de gâteaux se sont déroulées le vendredi 7 décembre.

La commune vient de doter l'école « Les Hirondelles » d'un nouveau tableau blanc interactif afin de compléter la classe numérique acquise en 2010 dans le cadre du plan « Ecole numérique rurale ».

Le premier TBI est installé dans la classe du cycle 2 et le second nouvellement acquis dans la classe du cycle 3.

Un TBI est un dispositif composé d'un tableau numérique tactile, d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur. Le tableau permet de piloter l'ordinateur à distance avec un stylet ou les doigts. Cet outil de dernière génération donne la possibilité de diffuser tout média, de garder en mémoire ce qui est fait et de mettre en commun des documents, favorisant ainsi le débat et la concertation.

Les enseignants formés peuvent dispenser et préparer leurs cours à l'aide de cet équipement. Les élèves apprécient de l'utiliser. Le TBI est un outil moderne, pédagogique et ludique qu'ils trouveront de plus en plus au cours de leur scolarité, au collège et au lycée. Le coût d'acquisition de ce matériel technologie s'élevait pour la classe numérique à 12 878,97 € HT, financée par l'état à hauteur de 9 000 € et le nouveau tableau à 3 192 € HT.



Quelques photos du séjour à Paris



Le CCAS

Notre doyenne

Notre doyenne Léontine GUELLEC a fêté ses 97 ans le 6 octobre.

REPAS DES ANCIENS

103 personnes étaient invitées au traditionnel repas des anciens qui a eu lieu le samedi 15 septembre. 50 convives, dont 6 nouveaux invités y ont pris part.



Les Associations

La Bibliothèque



Atelier lecture chez les grands

La bibliothèque municipale est un service culturel de proximité ouvert à tous les habitants de la commune. Elle permet pour un prix très modique une année de lecture même pas pour le prix d'un livre. Elle met à disposition des livres pour tous les goûts et tous les âges : romans, policiers, bandes dessinées, documentaires ainsi que des CD. Elle dispose notamment de nombreux livres destinés aux enfants et ceci dès le plus jeune âge.

Le stock de livres est composé d'une part d'un fond propre appartenant à la commune complété tous les ans par l'acquisition de nouveautés et d'autre part de l'apport des ouvrages prêtés par la Bibliothèque Départementale qui sont renouvelés régulièrement.

A noter que la bibliothèque tient à disposition des

futurs bacheliers des annabacs sans obligation d'adhésion.

La bibliothèque est gérée, dans le cadre d'une convention avec la commune, par l'Association des Amis de la Bibliothèque.

Par ailleurs, les bénévoles de l'association animent à l'école des Hirondelles deux ateliers lecture tous les mardis midis de l'année scolaire de 12 h 45 à 13 h 30.

A chaque petite vacance scolaire, ils organisent à l'intention des enfants de 4 à 10 ans un après-midi d'ateliers créatifs à la salle multifonctions.

Pour la présente année scolaire les dates sont les suivantes : mercredi 31 octobre, samedi 22 décembre 2012 et les mercredis 27 février et 24 avril 2013.

L'information est communiquée via l'école, le site Internet de la Commune, par affichage et dans la presse.

Pour bien fonctionner une bibliothèque a besoin de lecteurs et une association de membres. En adhérant et en empruntant des livres vous encouragez les bénévoles à poursuivre leur action. N'hésitez pas à visiter la bibliothèque et si vous le souhaitez à rejoindre l'équipe.

Un dépliant complétant ces informations est diffusé simultanément avec le bulletin municipal.



Œuvres d'art réalisées lors de l'atelier du 31 octobre

L'Association Multi-Loisirs

Nous nous réunissons depuis quelques années pour pratiquer des activités variées : bricolage, couture, cartonnage, patchwork... Pas de professeur pour cette petite association, mais un échange d'idées, de savoir-faire pour un projet collectif ou plus individuel.

En décembre 2011, nous avons réalisé pour le Téléthon une expo-vente d'objets fabriqués par nos soins.

Si vous souhaitez vous renseigner ou nous rejoindre, vous pouvez nous contacter à la salle multifonctions les lundis de 14 h à 16 h 30 ou au 02.98.82.65.22 (Danièle BOUBY).



L'Association des Anciens Combattants

Le 18 mars 1962, voici cinquante ans, prenait fin la guerre d'Algérie qui durait depuis 1954. Cette guerre a fait de nombreuses victimes de part et d'autre. Elle a provoqué des blessures, des déchirures profondes sur le plan physique comme sur le plan psychologique et moral.



Les anciens combattants de Peumerit Tréogat ont tous vécu ce conflit dont les plaies ne sont pas refermées cinquante ans après.

Cependant, depuis quelques années un mouvement commence à émerger au plan national. Il ouvre une porte pour que de chaque côté on puisse se parler, s'écouter et se comprendre. Les membres de ce mouvement reversent leur pension d'ancien combattant au profit de réalisations humanitaires ou autres en Algérie et dans d'autres régions en guerre. C'est un petit pas pour rapprocher les peuples Français et Algérien mais il reste

encore beaucoup à faire.

C'est maintenant aux politiques des deux nations de faire les gestes et de prononcer les phrases qui permettront de panser les plaies des deux cotés de la Méditerranée.

L'Association Dilé

En 2013, Dilé fêtera ses 10 ans de la présence dans la région de Tiébélé au Burkina Faso.

En choisissant de concentrer nos efforts dans une zone déterminée, nous avons conscience de les rendre plus efficace. Les résultats obtenus nous ont confirmé que ce choix était le bon.

Nous avons tout d'abord agi dans le domaine de l'eau potable, de l'environnement puis de la santé et de la lutte contre la mortalité infantile. Depuis 2009, nous avons financé la construction de deux écoles, créé des systèmes de micro crédit, ouvert un jardin potager. Tout cela en concertation avec les populations et leurs représentants avec lesquels un climat de confiance s'est installé. C'est ainsi qu'a pu s'instaurer le cofinancement entre l'association et une commune pour la construction d'une école. Chaque fois que cela est possible, nous utilisons les compétences et les moyens de la région. Nous veillons aussi à la pérennité des installations, et d'ailleurs les 16 forages réalisés par nos soins sont entretenus et fonctionnent correctement.

Nous avons convaincu les burkinabés, que nous aidons, de s'aider eux-mêmes en participant à la réalisation et au suivi des projets qu'ils ont sollicités. Nous avons constaté avec satisfaction le sérieux et l'enthousiasme



Pour en savoir plus : www.dile.fr
Jean Viars - Tél 02.98.87.77.90

des femmes chargées de gérer les systèmes de micro crédit et admirons sœur Evelyne qui œuvre avec efficacité dans sa lutte contre la mortalité infantile.

Améliorer la vie quotidienne des habitants de cette région, participer à l'émancipation des femmes, faciliter l'accès à l'éducation pour les enfants c'est la tâche que nous nous sommes fixée.

Les Marcassins Sportifs

Après une troisième place lors de la saison 2011-2012 en D 2, l'objectif de cette saison sera d'obtenir une place sur le podium voire la tête grâce aux recrutements de l'intersaison et au rajeunissement de l'effectif. Pour la quinzième édition, le repas des Gaulois a une nouvelle fois été couronné de succès (1188 repas servis à table) grâce aux nombreux bénévoles, joueurs et dirigeants.



L'équipe A

De gauche à droite :

En haut : Jean Yves Queffelec (délégué aux arbitres), Jonathan Le Cleach, Jean-Pierre Bosser (entraîneur), Jérôme Le Lay, Bruno Saulnier, Stéphane Morel, Roméo Péron, Philippe Burel (arbitre assistant), Stéphane Péron (coach adjoint) et Raymond Le Goff (vice président)

Accroupis : Christophe Garrec, Jefferson Lengronne, Yoann Herrou, Nicolas Le Berre, Yann Garrec, Luc Gloaguen (capitaine), Christophe Morzadec, David Le Bellec et Romain Laot.

L'équipe B

De gauche à droite :

En haut : Bernard Le Drézen (arbitre assistant), Steven Le Cleach, Stéphane Duvail, Mickael Morat, Christophe Garrec, Gaël Carval (capitaine), Ronan Quiniou (coach) et Stéphane Lannou (arbitre et secrétaire général)

Accroupis : Nicolas Peeters, Thierry Queffelec, Yohann Burel, Daniel Gléhen, Bruno Boedec, Anthony Le Goff et Stéphane Queffelec



LE BUREAU DES MARCASSINS POUR LA SAISON 2012-2013

De gauche à droite

Assis : Raymond Le Goff (vice président), Christian Goyat (président), Stéphane Lannou (secrétaire) et Nelly Burel (secrétaire adjoint)

Debout: Rémy Plouzennec (trésorier) et Thierry Queffelec (Trésorier adjoint).



Les bénévoles lors du repas des gaulois du 11 août.



Les Pongistes Bigoudens

Les Pongistes Bigoudens. Quatre équipes seniors et deux équipes jeunes

Quatre équipes seniors, composées de joueurs de Tréogat, Pouldreuzic, Landudec et Plovan, sont engagées en championnat départemental seniors en D1, D2, D4, et D5. De plus, une équipe participe au challenge Pen Ar Bed, et le club envisage d'engager une seconde équipe dans le challenge du Conseil Général. Les entraînements seniors se déroulent le mardi de 18h à 20h et le vendredi de 18 h 30 à 20 h 30.

Baby-ping à partir de 5-6ans

L'école de ping-pong (baby-ping) fonctionne tous les mercredis de 17h30 à 19h, sous la houlette de Richard Bailleux, entraîneur diplômé, et deux équipes disputent le championnat poussins-benjamins un samedi après-midi sur deux. Les inscriptions sont toujours possibles jusqu'en janvier, tant en jeunes qu'en seniors (compétition ou loisir).

La gestion du club est assurée par Tony Canévet à la présidence, assisté de Régis Le Goff et Patrick Le Pape, Laëtitia Le Brun à la trésorerie, Magali Calloc'h au secrétariat, assistée de Lambert Le Saux, correspondant du club et membre du comité départemental.

Troc et puces et tournoi estival

Afin d'améliorer la trésorerie et financer l'école de tennis de table, trois manifestations seront organisées pendant la saison : un troc et puces en avril, la journée finale départementale des challenges le 8 mai, et un tournoi estival le premier dimanche d'août.

Contacts :

Tony Canévet pour les jeunes :

06.63.03.58.71, courriel :

tony.canevet@orange.fr

Lambert Le Saux :

06.31.31.96.06, courriel :

lesauxlambert@orange.fr



Les enfants du baby-ping avec leur entraîneur.

La Société de Chasse

Les membres de la société de chasse, en plus d'exercer leur loisir, participent à la lutte contre la prolifération des espèces nuisibles aux récoltes et à la biodiversité.

Des battues au renard et à la corneille noire ont ainsi été organisées pour réguler leur population, à la satisfaction des agriculteurs.



Les professionnels nouvellement installés



SVEN MENUISERIE ET CHARPENTE

Après avoir obtenu un CAP de menuisier en 2004, j'ai travaillé durant 6 ans en entreprise de menuiserie-charpente.

Mon entreprise créée début 2011 s'oriente essentiellement vers la construction bois de maisons, extensions, charpentes à l'ancienne, solivages massifs, car-port, terrasses...J'emploie dans la mesure du possible des matériaux écologiques et travaille essentiellement du pin Douglas.

Mes travaux sont couverts par une garantie décennale et une responsabilité civile professionnelle.

Contact : SVEN Menuiserie & Charpente
Penlann 29720 Tréogat – 02.98.87.79.70
Email : sven.niel@wanadoo.fr



Les bénévoles étaient très satisfaits du bénéfice obtenu au profit du Téléthon, qui s'élève à environ 2 000 € pour l'ensemble des animations organisées sur Peumerit et Tréogat : vente de crêpes et kouigns, balades en calèche, initiation au football, randonnées et café-gâteaux.



Café-gâteaux – Vente de crêpes et kouigns



Initiation au football



Randonnée



Balade en calèche

LE RECENSEMENT AGRICOLE

QUELQUES CHIFFRES



Le dernier recensement agricole de France a été effectué en 2010 et les premiers éléments commencent à être diffusés.

L'activité agricole est encore bien présente dans la communauté de commune du Haut Pays Bigouden même si en dix ans le territoire a perdu 100 exploitations soit environ le tiers de ses capacités. La commune de Tréogat a été l'une des plus touchée car elle a vu ses exploitations passer de 40 en 1988 à 17 en 2000 puis à 6 en 2010.

Logiquement les emplois agricoles sur la commune ont régressé : ils sont passés de 16 en 2000 à 9 en 2010.

Les agriculteurs de Tréogat utilisent 304 ha (contre 360 en 2000) soit 31% des 985 ha de la commune. Ce faible pourcentage s'explique par les zones

de marais des étangs de Trunvel et de Kergalan. La réduction de la surface cultivée est à rapprocher de ce qui se passe au niveau national et bien sûr au niveau du Finistère qui a perdu 1 210 ha par an ces dix dernières années.

Il y a longtemps

ARCHEOLOGIE



Selon l'inventaire fait par la direction des Antiquités préhistoriques de Rennes, un atelier de taille mésolithique (précédant l'époque de la pierre polie ou néolithique) existait à Kéramoine. Des silex éparpillés dans un champ cultivé en attestaient la présence (certains ont été découverts par P.J. BERROU, Professeur d'histoire). Les préhistoriques trouvaient dans le cordon de galets des silex sous forme de rognons qu'ils débitaient pour façonner leurs outils grâce à des percuteurs. Des coquillages dispersés dans la même parcelle laissent supposer l'existence de débris de cuisine comme à la Torche, vieux de plus de 6 000 ans.

En ce qui concerne l'époque néolithique, mention est faite dans les inventaires de DU CHATELLIER et de M. GIOT. Des tombes de l'âge de bronze ont également été découvertes. En 1885, on trouva sur les terres de Minven sous un tumulus de 10 mètres de diamètre et d'un mètre de haut un coffre en pierres dans lequel se trouvaient des restes d'ossements près d'eux des fragments d'un vase en terre grossière et une hache en pierre polie. La dalle recouvrant la sépulture porte à sa surface des signes gravés.

Des stèles de l'âge de fer ou gauloises ont également été découvertes : le menhir de Penhors mesure 4,60 mètres de haut et pèse de 7 à 8 tonnes qui porte sur toute la longueur des cannelures finement travaillées...



Directeur de publication : Jacques LE GOFF
Conception et réalisation : Jacques LE GOFF, Véronique GUELLEC, Joseph HERRY,
Stéphane PERON et Fabienne FAOU.